



Sommaire

P. 1 : Date à retenir. P. 2 et 3 : Souvenirs de Décembre, Janvier et Février. P. 4 : Tableau récapitulatif des déchetteries. P. 5 et 6 : Pages Documentaires.

THÉÂTRE Dimanche 21 Mars

Spectacle sur l'Avenue de Guermantes



Résonances et A La Recherche des Autos Perdues vous proposent de participer à un **EMBOUTEILLAGE** sur Guermantes, Avenue des Deux Châteaux au niveau de la zone artisanale.

Imaginez, vous êtes sur l'A4 ou sur la route des vacances pris dans un Embouteillage. Autour de vous que se disent tous ces gens qui sont dans la même situation que vous ?

Des jeunes, des vieux, des riches, des pauvres, ils vont au travail, en vacances ou à une cérémonie, dans une voiture pourrie, une populaire, une limousine de luxe ou même un camping car.

Montez avec eux pour écouter ce qu'ils se disent. 13 sketches, de 5 à 15 minutes, dans 13 voitures de collection.

Deux représentations d'une heure, 15h à 16h et 16h30 à 17h30, vous permettant de monter dans 4 à 5 véhicules. Participation de 2 € par personne.

Réservez vos places dès maintenant au 01 60 07 73 82 (répondeur) ou sur internet : autosperdues@hotmail.fr

ATTENTION Nombre de places limité (50 par représentation).

Résultat du Concours "Faute d'orthographe" du Journal N° 174

Le mot erroné était « **somm**mes », dans l'article « 13ème Bourse de Miniatures », page 3, deuxième colonne. Huit personnes ont bien répondu. La gagnante du Tirage au sort est France Genin. Elle recevra prochainement un Livre d'Art. Bravo à Tous pour votre participation !

Dans ce numéro également, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poissson, pomme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro, excepté les www des Sites.

La réponse (le mot erroné, le titre de l'article et votre adresse et téléphone) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS PAR TÉLÉPHONE. A gagner chaque mois, par tirage au sort : 1 livre d'Art.



La Photo du Mois de Février : Remise de Médailles et Voeux du Maire.

INFOS GOLF de Bussy/Guermantes

Trophée de l'Espoir 77 : Romain Wattel lauréat

Pour la troisième fois depuis sa création, un golfeur a reçu le trophée mensuel de l'Espoir du Sport Seine-et-Marnais. Le premier lauréat, qui fut d'ailleurs également vainqueur annuel de ce trophée, n'est autre que **Grégory Havret**, et on peut féliciter le Jury d'alors, d'avoir vu très tôt que Grégory allait devenir le champion qu'il est. On espère que la carrière de son successeur, **Romain Wattel**, nommé pour la seconde fois « espoir mensuel », sera aussi brillante que celle de son camarade de Club. La récente victoire de Romain aux « Internationaux d'Argentine » et son apparition dans le top 50 au classement mondial amateur (36ème), nous le fait espérer.

C'est devant une nombreuse assistance que le Trophée mensuel de l'Espoir du Sport Seine-et-Marnais a été remis au jeune golfeur du Club de Bussy/Guermantes, **Romain Wattel** le jeudi 3 décembre au Club House. **M. De Lamare**, directeur de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, qui est à

l'initiative de ce Prix, a chaleureusement félicité le jeune golfeur Buxangeorgien, tout comme les nombreuses personnalités présentes lors de cette soirée dont le Maire de Guermantes.



Les deux Maires, H. Rondeau et G. Jelensperger lors de la Remise du Trophée à Romain Wattel.



Déjeuner de fin d'année pour le Bel Âge

Chaque ambiance pour le repas du Bel Âge à l'invitation du CCAS et de la Municipalité.

Après le réjouissant spectacle de Danse de l'année dernière (Espace Marcel Proust), le CCAS était revenu à une version plus traditionnelle en offrant aux Aînés de la Commune, un Menu de Fête au Restaurant Cesena.

Dès midi, les premiers arrivants étaient accueillis par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (élus et non élus) et le personnel communal. L'apéritif servis dans une première salle permis au Maire, M. Jelensperger et à M. Gérard Dura, Vice-Président de dire un petit mot de bienvenue à chacun.

Vers 13h, la joyeuse assistance pouvait passer à table (1), trouvant immédiatement sa place, grâce aux Menus nominatifs, magnifiquement décorés par les élèves de Maternelle, sur le thème de Noël et du caribou (6). D'ailleurs, au cours du repas chacun put signer des cartes pour remercier les enfants et les enseignants de leur gentille attention.

Souvenirs, éclats de rire ponctuèrent ce repas, ainsi qu'un bref discours du Maire (3), citant les nouveaux arrivants, ceux qui nous ont quitté en 2009 et remerciant les membres du CCAS, le personnel communal pour leur engagement (2) et bien sûr, M. Manuel Ferreira et son Equipe pour leur accueil sympathique (5).

Vers 16h30, tous les participants pouvaient repartir (4), ravis de l'ambiance chaleureuse et conviviale qui avait régné au cours de ce déjeuner de fin d'année...

A venir sur le Site : guermentes.info



Gérard Dura, Vice-Président du CCAS, accompagnant les départs.

SOUVENIR Samedi 9 Janvier

Marche silencieuse pour Estelle



Comme en 2003, le sol était recouvert de neige en ce samedi 9 janvier.

Plus de cent personnes se sont associées à M. Eric Mouzin, ses enfants et leur famille au cours de cette Marche silencieuse qui relia la Place du Temps Perdu au Cerisier du Japon, planté en hommage à Estelle. M. Mouzin y prononça quelques mots, annonçant la mise en circulation d'une photo d'Estelle avec une simulation de sept ans de plus, réalisée par ordinateur. Après ses remerciements pour le soutien des présents, la foule se sépara sur la chanson si émouvante de CharliElie Couture : "Estelle".

LAGNY Centre de Travail pour Handicapés

Nouveau service à la Grange au Bois

Création d'un atelier de blanchisserie industrielle.

Ce nouveau service répond aux nouvelles normes en matière d'hygiène, et bénéficie d'un équipement moderne à la pointe des besoins actuels avec garantie d'un traitement personnalisé pour chaque article, grâce à la gestion informatique du linge par code à barres. L'ESAT assurera l'entretien du linge à plat (draps, couvertures, nappes, éponge, etc.) ainsi que le linge en forme (vêtements professionnels, linge de résidents, linge d'hôtellerie etc). Un service de collecte/livraison sera proposé par l'établissement.

Pour tout renseignement : 01 60 94 23 03 ou 01 60 94 23 08.

Remise des Médailles du Travail, Accueil des Nouveaux Habitants et des Enfants nés en 2009

Remise de la Médaille des Collectivités à Mme Fontaine par M. Houel.



Voilà déjà plusieurs années
Elle arriva dans ce village briard
Réjouie de ce choix et de cette idée
Originale d'habiter loin des regards
N'écoulant que son âme et son cœur
Ignorante de son avenir qui se dessinait
Quasiment fondé sur sa bonne humeur
Unanimement reconnue au-delà
des îles et des forêts
Elle y fut admise et y garda sa demeure.
Fortune dont la roue elle tourna
Ouverte aux autres, elle fut élue
Naturellement à la Mairie ou elle siéga
Toujours disponible, s'exprimant sans abus
Attentive à la vie de son Village
Intègre et volontaire dans
son engagement sans torts
Nullement intimidée, elle prit pour adage
Encourager, organiser, coordonner
et servir d'abord !
Acrostiche hommage de M. Guy Jelensperger.

En ce samedi 6 février à 12h, les Guermantais concernés rejoignaient l'Espace Marcel Proust à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal (page 1).

M. le Maire, Guy Jelensperger, lors de son discours, accueillait les nombreux invités et remerciait les Elus présents, Mme Brunel notre Députée, M. Houel Sénateur Maire, M. Calvet Conseiller Général, M. Chartier, Maire de Collégien et Président de notre Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, ainsi que les nombreux Maires et Adjointes des Communes environnantes (1).

Le discours exposa le bilan de 2009 sur les travaux dans la Commune, les Animations..., suivi de ceux à réaliser pour 2010 et l'annonce de la Fête du Village du 26 juin. Le Maire donna également son opinion sur la réforme de la Taxe Professionnelle, l'âge de la retraite, le futur Service Civique...

Puis, la Cérémonie commença par un moment d'émotion lorsque M. Houel, Président de l'Union des Maires de Seine et Marne remis au nom du Ministre, la Médaille des Collectivités Territoriales pour ses 20 ans d'élus, à Mme Fontaine, Maire Adjointe (2).

Ensuite, ce furent les Médillés du Travail à qui le Maire remit leur diplôme de 20, 25, 30 et même 35 ans ! (3 et 4). Puis la remise, aux parents d'enfants nés en 2009, d'un album pour leurs futures photos souvenirs (5). Suivirent les nouveaux habitants de la Commune qui reçurent un livret historique sur le Château (6). Mme Jousse et M. Poyac remirent alors, les Prix aux gagnants des Concours des Jardins d'Été, des Maisons décorées de Noël (7) et des Fautes du Journal. Le Maire termina par un hommage à l'Équipe Communale et Nadine Mayen, nouvelle arrivée et Simone Trimaille pour sa déco (8). Mme Brunel Députée (9) et M. Chartier Président de M. et G. (10) prononcèrent en final quelques mots, avant que l'assistance puisse déguster le cocktail de Mme Véronique Fontaine...



Médailles du Travail

- ARGENT** (20 ans)
Mme C. CHABAUX
M. J.-Paul VIGNAUD (3)
Mme T. K. NGUYEN
- VERMEIL** (25 ans)
M. J.-Yves REGEFFE
M. J.-Paul VIGNAUD (3)
- OR** (30 ans)
M. D. NICOLARDOT
M. P. SCHEIDECKER (4)
M. J.-Paul VIGNAUD (3)
Mme M. BAUTISTA
Mme M. LUCAS
Mme M. PETITOT
- GRAND OR** (35 ans)
M. P. BELLICK
Mme F. DEHAUT

Les 5 Prix des Décos de Noël

- Sans classement.
M. et Mme H. Philippe
M. et Mme Janty
M. et Mme Heroneau
M. et Mme Ozio!
M. et Mme Collas (7)

Nouveaux habitants en 2009

- Mme CORMERAIS
M. et Mme ROMANOZ
M. et Mme PASCANET
M. et Mme PALMIER
M. et Mme SANTOS ALMEIDA
- M. et Mme DOMINGOS
M. et Mme LAY
M. et Mme THENU
M. GUELLAFF
M. et Mme TORLOTIN

Naissances

- DELAPORTE Romain
RIFAUD-LAFLEUR Maxime
LEMAIRE Sarah
GUER Maximilien
LARUE Lauraline
- COCHENILLE Angeline
TORLOTIN Noémie
FERNANDES Alice
LEFRANCOIS Kim
VIERA Oriane

Un problème technique nous a empêché de joindre ce tableau à votre Journal de Janvier, comme annoncé dans l'article. Nous vous prions de nous en excuser. Ouverture début avril de la nouvelle déchetterie de Chanteloup.

Déchets autorisés

- ☞ cartons, Journaux magazines
- ☞ Verre
- ☞ Bois
- ☞ Gravats
- ☞ Ferrailles et métaux non ferreux
- ☞ Huiles minérales (moteurs...)
- ☞ Huiles de cuisson organiques
- ☞ Pneumatiques VL (pneu et jante séparés)
- ☞ Déchets encombrants : électroménagers, sommier, ordinateur, télévision...
- ☞ Piles / batteries
- ☞ Textiles
- ☞ Déchets de jardin : tontes, feuilles et petits branchages
- ☞ Déchets ménagers spéciaux : peintures, solvants, acides, bases, bombes aérosols vides, néons, produits phytosanitaires, médicaments.

Déchets interdits

- ☞ Les ordures ménagères
- ☞ Les déchets industriels, artisanaux et commerciaux
- ☞ Les déchets putrescibles (cadavres d'animaux...) sauf déchets de jardin
- ☞ Les déchets représentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur caractère toxique, de leur inflammabilité, de leur pouvoir corrosif ou explosif (bouteilles de gaz, extincteurs, déchets contenant de l'amiante, déchets médicaux, infectieux ou radioactifs).
- ☞ Terre
- ☞ Polystyrène

Liste des déchets interdits non exhaustive

Apport maximum autorisé = 1m³

Le SIETREM se réserve le droit d'interdire l'accès aux déchetteries à tout usager ne respectant pas le règlement interne.



sietrem

DECHETTERIES

Chelles, Croissy Beaubourg, Noisiel, Saint Thibault des Vignes

Le SIETREM met à la disposition des PARTICULIERS résidant dans l'une des 29 communes adhérentes au SIETREM, quatre déchetteries.

Horaires d'ouverture :

Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	CROISSY BEAUBOURG ST-THIBAULT-DES-VIGNES	CHELLES NOISIEL
Lundi & Mercredi	9h00 – 13h30	13h00 – 17h00
Mardi, Jeudi & Vendredi	13h00 – 17h00	9h00 – 13h30
Samedi	9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00	
Dimanche	9h00 – 13h00	
Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	CROISSY BEAUBOURG ST-THIBAULT-DES-VIGNES	CHELLES NOISIEL
Lundi & mercredi	9h00 – 13h00	15h00 – 19h00
Mardi, Jeudi & Vendredi	15h00 – 19h00	9h00 – 13h00
Samedi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00	
Dimanche	9h00 – 13h00	

Fermeture les jours fériés

Se présenter au gardien muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou d'une pièce d'identité et du badge d'accès aux déchetteries

Afin de faciliter le recyclage, les usagers sont tenus de faire le tri des déchets.

Pour tout renseignement complémentaire :

